

Collèges 2018 : les investissements se poursuivent

Dans le cadre de son programme 2018, le Département maintient ses investissements pour les collèges avec un budget de travaux de restructuration et de réhabilitation des bâtiments qui s'élève à environ 14 millions d'euros.

Préparer l'avenir des générations futures en favorisant des conditions d'étude et d'apprentissage modernes et adaptées pour l'ensemble de la communauté éducative est un enjeu majeur pour le Conseil départemental d'Eure-et-Loir. C'est pourquoi, il s'est engagé de façon volontariste dans un plan de modernisation, de restructuration et de réhabilitation de ses 39 collèges.

En supplément de l'effort majeur informatique, c'est un montant d'environ 14 M d'€ qui a été investi dans la restructuration et les investissements patrimoniaux pour les collèges, contribuant à la dynamique économique des entreprises.

Les chantiers de l'année auront été notamment les suivants :

- Restructuration complète du collège Hélène Boucher, à Chartres, pour un montant total de 15 M d'€. Environ 4 M d'€ ont été dépensés courant 2018. La demi-pension et l'internat rénovés ont été livrés pour la rentrée 2018. La restructuration des locaux de la vie scolaire et du pôle santé sont en cours et seront finalisés au premier trimestre 2019.
- Dernière phase de restructuration du collège Albert Camus, à Dreux, avec la création d'un nouveau pôle scientifique et technologique, l'aménagement d'un préau et la rénovation des cours, pour un montant total de 5,1 M d'€. Plus de 2 M d'€ ont été dépensés dans ce chantier courant 2018.
- Démarrage de la construction d'un nouveau bâtiment d'externat au collège de la Loge des Bois à Senonches, comprenant la réorganisation des espaces extérieurs. Le projet est évalué à 7 M d'€ et les dépenses à fin 2018 de l'ordre de 1,3 M d'€. Le gros œuvre du nouveau bâtiment est actuellement en cours.
- Finalisation de la restructuration du collège Gaston Coûté à Voves, pour un montant total de 5,6 M d'€, avec le réaménagement partiel des espaces et la création d'un pôle scientifique. Les dépenses en 2018 sont de l'ordre de 2,7 M d'€.
- La rénovation de bâtiments au collège Michel Chasles à Epernon, pour un montant total de 2,4 M d'€. Ce chantier a été réceptionné en mai et le montant dépensé en 2018 est de 735 000 €

A ces grands chantiers il convient de rappeler qu'environ 1 M d'€ par an est engagé pour réaliser des opérations d'investissement courant, permettant le maintien d'une bonne qualité d'accueil dans les collèges.

UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR 2019

L'année 2019 sera celle de la poursuite des grands projets initiés, et verra le démarrage des travaux du futur collège « Jean Moulin II » pour accueillir les élèves à la rentrée 2020.

Par ailleurs, un diagnostic complet de l'ensemble des collèges, sur le plan bâtementaire et plus spécifiquement énergétique, va être mené en 2019 afin de préparer une programmation nouvelle et ambitieuse pour les collèges, qui produira son plein effet en 2020 et en 2021.

CONTACT

Xavier Châtelain — Directeur de cabinet et de la communication
02 37 20 10 10 · xavier.chatelain@eurelien.fr